



# Responsable du Para Aviron

## Description de poste

1.0 DESCRIPTION : Responsable du para-aviron

1.1 ORGANISATION : Association Canadienne d'Aviron Amateur

1.2 TITRE : Responsable du para-aviron

1.3 CATÉGORIE D'EMPLOI : Professionnel(le) à temps plein (Employé)

1.4 SUPERVISEUR(E) IMMÉDIAT(E) : Directeur de la haute performance

## 2.0 RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

### 2.1 GÉNÉRALES

L'un des objectifs d'Aviron Canada est d'améliorer l'accessibilité et l'inclusivité de l'aviron au Canada pour les athlètes ayant un handicap, de créer les conditions nécessaires à la croissance du para aviron au niveau de base et d'établir un parcours durable de développement des para-athlètes pour le para aviron de haute performance.

Le(la) responsable du para aviron de RCA sera responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie pour le para aviron de haute performance au Canada qui sera conforme aux pratiques exemplaires en matière d'inscription et d'engagement des para athlètes ayant des aspirations pour l'équipe nationale, et qui fournira des conseils et des attentes clairs pour réaliser des performances sur la scène mondiale.

Il est attendu du (ou de la) responsable du para-aviron qu'il ou elle travaille avec le comité consultatif du para aviron et en consultation avec la directrice des partenariats et du développement du sport, le directeur de la haute performance, afin d'atteindre les objectifs suivants :

1. Créer les conditions nécessaires à la croissance des programmes de para aviron au niveau de la base dans nos clubs et nos universités.
2. Établir un parcours de développement durable pour les para athlètes de haute performance en para aviron qui optimise les partenariats avec les provinces, les clubs et les autres organisations de para sport.
3. Élaborer une stratégie nationale en matière de compétitions et d'événements pour le para aviron.
4. Développer des réseaux afin d'optimiser les possibilités d'identification et de transfert des talents.
5. Fournir des conseils techniques aux entraîneurs et aux athlètes participant aux programmes de performance en para aviron.

6. Déterminer un plan de performance et un environnement d'entraînement optimaux pour les athlètes et les équipages du programme de l'équipe nationale.

La personne sera amenée à voyager, si nécessaire, pour remplir les tâches de son poste. Le plan de travail annuel sera élaboré en concertation avec la directrice des partenariats et du développement du sport et le directeur de la haute performance.

Le lieu de travail privilégié pour le poste de responsable du para aviron est à Victoria, en Colombie-Britannique.

Le ou la responsable du para aviron doit se conformer à tous les Codes de conduite de RCA relatifs à ses activités.

## 2.2 SPÉCIFIQUES

1. Élaborer une stratégie pour le para aviron au Canada avec l'aide du DHP et du comité de para aviron.
2. Créer les conditions nécessaires à la croissance des programmes de para-aviron au niveau de la base dans nos clubs et nos universités.
  - a. Contribuer à des stratégies de participation du para-aviron au niveau de la communauté qui soient inclusives et conformes aux pratiques exemplaires du para sport.
3. Renforcer les possibilités d'accès à la classification et continuer à informer la communauté des rameurs des différentes catégories de classification.
4. Élaborer une stratégie pour des compétitions et des événements inclusifs pour les athlètes handicapés.
5. Assurer le leadership dans la communauté du para-aviron et constituer un forum pour le partage des pratiques exemplaires et des possibilités entre les entraîneurs et les athlètes.
6. Fournir des orientations et des conseils sur les possibilités de financement par subvention au sein de la communauté para.
7. Mettre en place un parcours de développement durable pour les para athlètes de haute performance en para aviron.
  - a. Concevoir, mettre en œuvre et gérer une campagne de recrutement de para-talents à l'échelle nationale, conformément à la vision globale du programme de haute performance.
  - b. Élaborer un programme de suivi des performances à l'aide de l'ergomètre d'aviron qui soit adapté aux différents stades de développement.
  - c. Sensibiliser les partenaires et les intervenants aux épreuves de parcours paralympique et aux classifications des handicaps admissibles.
  - d. Point de contact pour les athlètes de para-aviron, lien avec les clubs et les entraîneurs, soutenu par le système national NextGen.
  - e. Organiser et gérer des camps d'entraînement, des séminaires, des ateliers et des événements de développement appropriés pour les para-athlètes identifiés, conformément au plan global de haute performance.
  - f. Tenir à jour les listes des athlètes qui font partie des initiatives de recrutement et faciliter le transfert dans le parcours de para-aviron.
  - g. Maintenir un bassin d'athlètes basé sur le parcours de développement de l'athlète de haute performance de RCA en utilisant les normes du profil de la médaille d'or.
  - h. Créer des liens avec et entre le Comité paralympique canadien en ce qui concerne les initiatives de développement (par exemple, les journées de recrutement des talents) afin de s'assurer que des relations de travail positives sont maintenues et qu'une approche cohérente est offerte à tous les athlètes potentiels qui accèdent au programme de haute performance de RCA.

8. Élaborer et mettre en œuvre un plan de sélection et de préparation des équipes représentatives pour les Championnats du monde et les Jeux paralympiques.
  - a. En collaboration avec l'équipe de direction de la HP, élaborer un programme annuel pour le programme de l'équipe nationale, y compris les camps, les compétitions et les évaluations des performances.
  - b. Assurer la communication et le leadership auprès des athlètes et des entraîneurs qui suivent un programme de haute performance.
  - c. Élaborer et mettre en œuvre un processus de sélection pour l'identification des équipes nationales et du personnel d'entraînement.
  - d. En ce qui concerne les athlètes et les équipes, déterminer et soutenir les discussions sur les lieux d'entraînement afin d'obtenir des performances optimales.
  - e. Élaborer un programme de suivi pour les athlètes des équipes nationales.
  - f. Diriger l'élaboration de normes de performance sur l'eau et sur l'ergomètre utilisées pour des activités telles que la sélection et le PAA.
  - g. Établir un système de classification pour les compétitions nationales et internationales.
  - h. Faciliter une intégration optimale avec les programmes de la catégorie olympique.
  - i. Développer des relations avec d'autres programmes et dirigeants internationaux de para afin de partager des occasions de camps et de compétitions pour les para athlètes.
  - j. En collaboration avec les praticiens du SSSM et les partenaires de performance, élaborer des plans de performance individuels basés sur les objectifs des athlètes et des rapports d'analyse des lacunes pour chaque athlète dans le cadre du programme de l'équipe nationale.
  - k. Travailler au sein du Réseau ISOPC pour coordonner le soutien approprié aux athlètes des équipes nationales.

### 3. DEGRÉS DE SUPERVISION

Le (ou la) responsable du para-aviron supervisera et dirigera tous les aspects du développement et de la mise en œuvre de la stratégie de para aviron de RCA et sera en liaison directe avec le comité consultatif du para-aviron et bénéficiera de son soutien. Il ou elle sera responsable devant le directeur de la haute performance, qui l'évaluera.

### 4. POUVOIR DÉCISIONNEL

Le ou la responsable du para-aviron disposera d'une autorité suffisante pour diriger et gérer les activités suivantes les domaines de programme identifiés conformément aux politiques et aux budgets qui ont été approuvés. En dehors de cela, l'approbation du directeur de la haute performance est requise.

En tant que membre de l'équipe de gestion de la HP, la personne aura une influence significative sur l'orientation générale du programme et les résultats, le comité consultatif de para-aviron étant disponible en tant que ressource pour le développement de stratégies majeures.

### 5. INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT

*(les ICR suivants sont des indicateurs proposés qui seront quantifiés chaque année en collaboration et en accord avec le ou la candidat(e) retenu(e))*

1. Succès des athlètes de para-aviron dans les compétitions nationales et internationales.
2. Le nombre d'athlètes de para-aviron engagés dans le parcours de HP.
3. Augmentation de la participation du para aviron aux Championnats nationaux d'aviron (CNA), aux épreuves de sélection nationale et au programme de suivi des athlètes.
4. Participation aux initiatives de développement de la formation des entraîneurs et augmentation du nombre d'entraîneurs de clubs engagés dans le para aviron, de l'apprentissage de l'aviron jusqu'à la haute performance.
5. Listes détaillées à jour d'athlètes potentiels et identifiés, ainsi que leurs indicateurs de performance.
6. Augmentation du nombre d'athlètes de para aviron identifiés qui atteignent les normes de performance de RCA.
7. Intégration réussie du programme aux initiatives régionales d'identification des talents et aux stratégies de recrutement.
8. Nombre de clubs et d'OPS offrant des programmes para.
9. Nombre de para athlètes participant aux programmes d'aviron au Canada.

**Ce poste est soumis au financement disponible.** Le soutien financier pour ce poste est fourni par Sport Canada, À nous le podium.